

## **Chou-rave** (*Brassica oleracea var. gongylodes*)

Brassicacées      Bisannuelle cultivée comme annuelle

**Présentation** : C'est le plus mal connu de la famille des choux. Bien apprécié dans le nord et le nord-est de l'Europe, le chou-rave demeure peu consommé en France, sans doute en réaction à sa surconsommation durant la Seconde Guerre mondiale. Peut-être est-il aussi assimilé à tort au rutabaga (chou-navet), dont la chair est beaucoup moins fine. En effet, chez le chou-rave, on mange la base renflée et charnue de la tige, et non la racine tubérisée, comme chez le chou-navet. Certaines variétés de ce chou se récoltent à mi-grosceur (lorsque la pomme atteint la taille d'un œuf de poule) sauf « Superschmelz » qui reste tendre.

**Un peu d'histoire** : Cette plante est appréciée dans divers pays d'Europe : Allemagne, Royaume-Uni, Autriche, Italie. En France, elle se cultive surtout dans l'est.

**Origine** : Côtes européennes.

**Noms vernaculaires**: Chou du Siam, Boule du Siam .

**Description** : La tige comestible renflée, au-dessus du sol est charnue, tendre, moelleuse, sphérique ou conique, de la grosseur d'une pomme. Les feuilles sont implantées au-dessus de la tige renflée ; elles sont pétiolées, entières, dentelées, lisses, vert bleuté. La tige florale apparaît la deuxième année. Les fleurs sont hermaphrodites, jaunes s'épanouissent la 2<sup>e</sup> année. Les petites graines rondes sont gris foncé.



**Multiplication** : se fait de mi-mars à fin juin, par semis, sous châssis ou en serre. Repiquer les plants à 4-5 feuilles tous les 30 cm sur les rangs distants de 40 cm. En place, sous tunnel plastique ou en plein air, déposer 3-4 graines aux mêmes distances ; à la levée ne conserver que la plantule la plus vigoureuse.

**Sol et exposition** : Sol meuble, frais, riche en humus à une exposition ensoleillée.

**Incidence de la lune** : Semer et repiquer en lune décroissante.

**Nombre de graines au gramme** : 300

**Durée germinative** : 4 à 5 ans

**Levée** : 8 à 10 jours.

**Température de germination** : 10° à 25° C

**Entretien** : Les binages et les sarclages sont nécessaires. Arroser en cas de sécheresse. Garder le sol suffisamment frais, mais sans excès. Le paillage est conseillé en période sèche.

**Fertilisation** : Fertilisation normale à la fin de l'automne ou au début du printemps avec un engrais naturel et du compost. Procéder à 2 ou 3 fertilisations foliaires à base de tisane d'adventices (liseron, chardon, ortie etc...)

**Rotation des cultures** : Cette plante potagère est exigeante. Ne pas la faire revenir au même endroit avant un délai de 3 à 4 ans.

**Bons mariages** : Le chou-rave s'associe volontiers avec la betterave potagère, le concombre, la laitue, l'oignon, et le radis.

**Quantité** : 12 plants pour 2 personnes

**Durée de culture** : environ 3 mois

**Variétés** : « Superschmelz » (très grosse pomme tendre) Violet hâtif de Vienne

**Rusticité** : Il faut les protéger par une couche de feuilles durant l'hiver.

**Astuces** : 1 carré de 30 cm de côté suffit pour obtenir 20 plants. On peut aussi semer en pot assez large et peu profond, plus facile à surveiller.

Enterrer la motte ou les racines du jeune plant, ainsi que les premiers cm de la tige. Arroser copieusement

**Récolte** : Se fait 3 mois après le semis, selon le développement des boules, lorsqu'elles ont la grosseur du poing, arracher (Mi- septembre à fin octobre) les variétés au deux tiers de leur développement, avant qu'elles ne deviennent fibreuses.

La conservation se fait en tas, en cave ou en silo. La variété « Super-smelz » peut être récoltée à maturité en octobre-novembre, elle reste tendre et se conserve jusqu'au printemps.

**Conservation** : En cave

**Utilisations** : C'est la boule formée par la tige renflée qui se mange crue, râpée, en salade. Cuite elle est délicieuse sautée et s'accommode en ragoût, en soupe, en potée... Avant de cuire la boule, la couper en tranches.

**Goût** : entre le chou pommé et le navet, avec une saveur de noisette

**Produire ses graines** : Plante allogame, il ne faut pas moins de 500 m à 1



Photo: G.J.H. Grubben

km entre 2 variétés ou espèces pour éviter une hybridation.

Choisir de beaux pieds de la même variété, les mettre en jauge abritée, en novembre, sans couper les racines mais en supprimant les feuilles. Les remettre en terre courant mars, d'abord sous cloche, à 60 cm en tous sens. Tuteurer. Pincer la tige avant la floraison pour favoriser la ramification. Couper les branches portant les siliques avant complète maturité ; les sécher à l'ombre sur une toile, les battre ; conserver les graines au sec et au frais.

Attention aux giroflées qui sont aussi des Brassicacées et qui s'hybrident très facilement avec toutes les sortes de choux.

**Maladies et traitement** : A savoir : Beaucoup de plantes aromatiques repoussent la plupart des parasites du chou. Planter du romarin, de la mélisse, de l'hysope, de la menthe...

**La fonte des semis** : Maladie due à plusieurs champignons. Les plants venant à germer disparaissent.

Ne pas semer trop dru. Semer à bonne exposition et en terre bien aérée.

**La hernie du chou** : maladie cryptogamique ; ce champignon provoque des nodosités au collet et sur la racine. Les feuilles se flétrissent, et souvent la plante périt.

En prévention, effectuer des rotations suffisamment espacées. Avant le repiquage, praliner les plants avec une bouillie de lithothamne. Après le repiquage, déposer une petite dose de lithothamne ou de cendre de bois autour de chaque pied (pour les terres un peu acides). Eviter les fumures fraîches. Cette maladie peut apparaître en terre lourde et à pH acide, dans ce cas apporter au labour 2 kg /are de lithothamne. Eviter de cultiver des choux en terre trop acide (un pH minimum de 6,5 est conseillé) Brûler les pieds atteints.

**Le mildiou duveteux** : Des taches blanchâtres et duveteuses apparaissent sous les feuilles.

En prévention, pulvériser sur le sol du purin d'orties, à la fin de l'hiver ou au début du printemps. Planter les choux dans un terre bien aérée.

Réaliser des fertilisations à base de lithothamne. Pulvériser de la décoction de prêle. Pratiquer une bonne alternance des cultures. Eviter les sols trop humides.

Dès l'apparition de la maladie, détruire les sujets atteints. Pulvériser de la bouillie bordelaise sur les pieds sains.

**La pourriture du collet** : Les jeunes plants pourrissent à la hauteur du collet.

Cette maladie est assez rare lorsque l'on pratique l'agriculture biologique. Eviter de semer trop dru, sinon éclaircir rapidement. Attendre plusieurs années avant de semer à nouveau des brassicacées au même endroit.

**La pourriture du pied** : De grosses taches brunes apparaissent sur la tige qui finit par pourrir.

Cette maladie est souvent due à un excès d'humidité.

Dès son apparition, arracher et brûler les pieds atteints. Traiter avec de la bouillie bordelaise.

**La rouille blanche** : Genre de poussière blanche se développant sur les feuilles et les tiges des porte-graines.

Cette maladie assez rare est peu grave. Dès son apparition, arracher et brûler les pieds atteints. Pulvériser de la bouillie bordelaise sur ceux qui ne sont pas contaminés.

**L'altise** : Ce petit insecte sauteur, qui peut atteindre 3 mm de longueur, perforé les feuilles en de nombreux endroits et les transforme en dentelle.

L'altise apparaît principalement en période sèche.

En prévention, semer dans des conditions adéquates (levée rapide, pas d'arrêt végétatif).

Apporter au sol du compost naturel correct et une bonne fertilisation. Les repousser en plantant de l'absinthe, du cresson alénois, de la menthe, du romarin, de la sarriette vivace et bien entendu de la tomate. Quelques branches de sureau déposées entre les rangs les font fuir.

Elimination, par pulvérisations fines d'insecticide végétal à base de pyréthrine et de roténone, répétées tous les 4 à 5 jours d'intervalle si nécessaire, tôt le matin ou tard le soir.

Bassinage des plantes attaquées (plusieurs fois par jour, arroser très légèrement en pluie fine, en mouillant seulement les feuilles, surtout pour les jeunes plants.

Saupoudrage des plantes avec de la cendre de bois, à la rosée du matin ou du soir.

Pulvérisations d'eau additionnée de jus de tabac, de macérations d'absinthe et de sureau, de feuilles et gourmands de tomate, de savon noir ou de Marseille.

**La cécidomyie du chou** : Les petites larves blanches de cet insecte se concentrent principalement dans le cœur des jeunes plants. Elles détruisent le bourgeon en le suçant et créent un plant « borgne ». La plante finit par disparaître ou produit plusieurs petites têtes.

Pratiquer une bonne alternance des cultures. Dès l'apparition des parasites, brûler les pieds atteints.

Pulvériser un insecticide végétal, en le dirigeant principalement vers le cœur des jeunes plants.

**Le charançon du chou** : Petit insecte noir, long de quelques mm ; il pond ses œufs autour du collet, de mars à mai ou en automne. Ses larves rougeâtres rongent les tissus, formant de petits renflements ou des chapelets de galle sur le pied nuisant ainsi à la végétation.

En prévention, pratiquer une bonne fertilisation et une rotation correcte. Planter les choux en rigole, puis les butter. Dès l'apparition des parasites, brûler les pieds atteints. Enlever les renflements et détruire les larves.

Pulvériser un insecticide végétal. Tous les 15 jours environ saupoudrer du lithothamne sur le collet.

**La limace** : Elle ronge les jeunes plants, et trahit sa présence par la trace de mucus qu'elle laisse sur son passage.

Pulvérisations à base de macération de feuilles et de fleurs d'absinthe.

Pulvérisations de sulfate de cuivre, neige ou cristaux (chez les droguistes), à raison de 100 gr pour 10 litres d'eau. Bien mélanger ; ne pulvériser que tard le soir afin que les mollusques soient sortis. Il est fortement conseillé d'attendre quelques jours avant de consommer et de bien les laver.

On peut aussi mettre des pièges à limaces en plastique que l'on remplit d'un mélange de bière et d'eau. Les limaces viennent boire et s'y noient.

Favorisez les prédateurs naturels, carabes, vers luisants et staphylinins.

**La mouche du chou** : Cette mouche grise pond au collet ou sur les tiges des choux, généralement en mai. Ses larves creusent des galeries, pénétrant jusqu'aux racines qu'elles rongent. La plante finit par périr.

Respecter les rotations. Pratiquer un buttage indirect des plants par repiquage en rigole, niveler le terrain fin avril par ajout de terre. Brûler

les pieds atteints. Procéder à des pulvérisations de macération de feuilles de tomate.

**La noctuelle du chou** : Cette chenille dévore les jeunes plants, principalement au début du printemps, parfois aussi à l'automne. Les remèdes sont les mêmes que pour la piéride du chou (voir ci-dessous).

**La piéride du chou** : La piéride vole d'avril à octobre en 2 à 4 générations. Les premières causent plus de dégâts que celles d'automne. Ce papillon pond ses œufs jaune vif sous les feuilles des brassicacées. Les chenilles de couleur verte rongent les feuilles, ne laissant que les nervures. En prévention, planter dans la planche de choux quelques branches de genêt. Étaler des feuilles de fougère entre chaque rang, elles feront fuir les papillons. Ils n'apprécient pas non plus les plantes aromatiques ; plantez en divers endroits du potager de la bourrache, de la menthe, du romarin, de la sauge... À la rosée poudrez les choux avec des feuilles d'absinthe sèches réduites en poudre. On peut aussi poser des filets anti-insectes. Dès l'apparition du parasite, détruire les œufs et les chenilles en les écrasant. Bassiner les feuilles avec une solution de sel marin (200 gr pour 10 litres d'eau). Pulvériser un insecticide végétal à base de roténone, feuilles de tomate ou de genêt (macérations).

**Le puceron cendré** : Ce petit parasite suce la sève des feuilles, faisant apparaître d'abord des taches jaunâtres puis des déformations dues aux piqûres. La plante s'appauvrit.

-Éviter les arrêts végétatifs des plantes souvent provoqués par le manque d'eau.

-Éviter également l'abus d'engrais azotés habituellement responsables de ces attaques.

-Pulvérisations d'une solution à base de savon noir, d'une macération de feuilles et tiges de tomates, de purin d'ortie (2 à 5 jours de macération) ou de solutions à base d'absinthe, de feuilles de noyer, d'ail, de nicotine.

-Pulvérisations fines d'insecticide végétal à base de pyréthrine et de roténone de préférence le soir.

-Saupoudrages de lithothamne à la rosée en les enrobant ; ils finissent par être asphyxiés.

**La punaise** : Les punaises rouges du chou se nourrissent de la sève de leurs plantes hôtes. Elles percent les feuilles des plantes à l'aide de leur rostre pour prélever la sève. Il en résulte des taches jaunes ou

blanchâtres en mosaïque sur les feuilles de vos choux.

Pour se débarrasser de cette punaise, le plus simple est de la retirer à la main (avec des gants par précaution) et de les relâcher à distance de votre potager. L'importance des dégâts doit cependant être relativisée : cette espèce n'occasionne pas de dégâts très importants sur les cultures et a d'ailleurs pour cette raison été très peu étudiée.

Pulvérisation de vinaigre blanc à 14° diluée à 20% sur les plantes infectées.

**Les tenthrèdes** sont de fausses chenilles -présentant jusqu'à 12 paires de pattes- qui, malheureusement pour nous, ont l'appétit des vraies. La femelle de cet insecte hyménoptère ressemble à une petite guêpe dépourvue de rétrécissement abdominal. C'est en raison de son organe de ponte acéré qu'on l'appelle parfois « mouche à scie ».

Dégâts : Les larves perforent et découpent les feuilles de la fin du printemps à l'automne. En cas de fortes infectations, seules les nervures subsistent.

Lutte : Ramassez les larves. Ne traitez pas afin de ménager les populations d'auxiliaires, dont les très efficaces petites guêpes parasitoïdes. Posez des nichoirs dès février pour favoriser les oiseaux insectivores et si vous avez des poules, lâchez-les.

**Le ver blanc** : Larve du hanneton qui ronge les racines des jeunes plants. Les feuilles commencent par faner, puis jaunissent et finissent par périr.

Pratiquer de bonnes rotations. Les feuilles de choux, de chou de Chine, de moutarde de Chine, de navet, grossièrement hachées et légèrement incorporées au sol, éliminent ou repoussent les larves du hanneton.

### **Punaise de la tomate :**

**Attaques** : Cet insecte (*nezara viridula*) piqueur- suceur des feuille et fruits est initialement spécifique du soja et du riz en régions chaudes. Le sud de la France est surtout touché, tomates et autres solanacées sont particulièrement attaquées. Les adultes hivernent dans les abris de jardin, serres ou maisons, puis, dès mai, volent pour pondre sous les feuilles. Cinq stades larvaires très différents se succèdent.



**Traitement** : Ces punaises se capturent avec un aspirateur, comme les œufs jaunes repérables sous les feuilles. La pose de filets sur les cultures bloque les pollinisateurs, préférez les pulvérisateurs de décoction d'ail.

### **Mineuse du pois :**

**Attaques** : En mai, une toute petite mouche noir et jaune de 2 mm vient pondre sur les feuilles tendres. Une larve se développe en creusant des galeries appelées mines dans l'épiderme des feuilles. Fin juin, les larves se nymphosent en adultes qui pondent à nouveau. Cette seconde génération sous sa forme larvaire sort des feuilles en fin d'été pour hiberner dans le sol. Seules les feuilles sont touchées sans conséquence sur les fruits récoltés. Mais si un grand nombre d'entre elles sont atteintes la récolte s'en ressentira.

**Traitement** : Le semis de moutarde à côté des pois forme une association défensive. Les racines perturbent les larves dans le sol et la floraison jaune brouille l'attractivité des pois pour les mouches.

**Propriétés** : Le chou-rave contient des vitamines ( A, B, C, K) et de nombreux sels minéraux

communs à tous les choux

### **Sources**

René vigan, SHA - Rustica

Internet - Terre vivante

Tous les légumes, V. Renaud